

Décharge 2013: Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC)

2014/2109(DEC) - 29/04/2015 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) pour l'exercice 2013.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2015/1649 du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies pour l'exercice 2013.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies sur l'exécution du budget du Centre pour l'exercice 2013.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 29 avril 2015 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 29 avril 2015).

Parmi les principales observations faites par le Parlement, ce dernier regrette les commentaires émis par la Cour des comptes sur **la légalité et la régularité des comptes** et appelle le Centre à remédier aux éléments mis en lumière par la Cour.